

**COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)****DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2023**

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué le 12/12/2023, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mathieu GAGET, Maire. Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Géraldine LAVIELLE à Emilie JULLIEN, Frederic GOYET à Nicolas BACCONNIER, Diane ROCHET à Bernadette CACALY, Gaelle VUILLOT à Beatrice PERRET, Quentin CICALA à Sophie GAULTIER, Sebastien BERENGUER à David CICALA

Absents : Laurie CHAMPAVIER-BAHOUYA, Gregory RONDOT.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Béatrice JOBERT a été désigné(e).

**DELIB 2023.12.18.2****OBJET : Désignation des élus au sein des organismes extérieurs**

Monsieur le Maire expose :

Vu le code général des collectivités territoriales notamment en son article L 2121-33,

Considérant l'élection du Maire et de ses adjoints en date du 4 décembre 2023,

Considérant qu'il y a lieu de désigner des délégués pour représenter la commune dans divers organismes suite à l'élection du nouveau Maire et de ses Adjoints,

Il est proposé de procéder à plusieurs désignations.

Après que Monsieur le Maire ait proposé une liste de représentants, David CICALA, conseiller municipal, propose les désignations suivantes pour son groupe :

- CEN (Conservatoires des Espaces Naturels Sensibles) : David CICALA,
- Ecole de Musique de Saint Quentin Fallavier : Béatrice PERRET,
- Aéroport Saint Exupéry - Commission consultative de l'Environnement : Sophie GAULTIER,
- Comité de jumelage : Sophie GAULTIER.

Monsieur le Maire demande à ce que le vote ait lieu à main levée. Le conseil municipal accepte.

Après avoir procédé à un vote, les représentations sont les suivantes :

ORGANISMES	DELEGUES
<b>ADMR</b>	Plus d'antenne locale, donc plus de représentation. Envoi des invitations au Maire et son 1 <sup>er</sup> adjoint
<b>ADPA Nord Isère</b>	Titulaire : Christian BRAYER Suppléant : Bernadette CACALY
<b>ARNORISERE</b>	Titulaire : Béatrice JOBERT Suppléant : Alexandre CACALY
<b>CEN – Conservatoires des Espaces Naturels</b>	Titulaire : Nicolas BACCONNIER Suppléant : Henri HOURIEZ
<b>CHENERAIE</b>	Christian BRAYER Bernadette CACALY
<b>CLECT</b>	Titulaires : Mathieu GAGET Alexandre CACALY Suppléant : Andrée LIGONNET
<b>CLI – Commission Locale d'Information du centre nucléaire du Bugey</b>	Christian BRAYER
<b>Commission de surveillance Centre de détention de SQF</b>	Membre de droit : Le Maire
<b>Commission consultative de l'Environnement AEROPORT LYON ST EXUPERY</b>	Titulaire : Christian BRAYER Suppléant : Le Maire
<b>COMITE DE JUMELAGE</b>	Le Maire Alexandre CACALY Thierry DEGLAINE
<b>COMITE DES FETES</b>	Titulaire : Alexandre CACALY Suppléant : Béatrice JOBERT
<b>COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE LYON (pour le règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics)</b>	Christian BRAYER

<b>Commission intercommunale d'accessibilité des personnes handicapées – CAPI</b>	Titulaire : Laurent PASTOR Suppléant : Christian BRAYER
<b>Convention Territoriale Globale (CTG)</b>	COPIL : Andrée LIGONNET
<b>CORRESPONDANT DEFENSE</b>	Alexandre CACALY
<b>CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS</b>	Alexandre CACALY
<b>ECOLE DE MUSIQUE de Saint Quentin Fallavier</b>	Titulaire : Béatrice JOBERT Suppléant : Jean-Paul MOREL
<b>ECOLE F. DOLTO</b>	Titulaire : Cécile PUVIS DE CHAVANNES Suppléant : Emilie JULLIEN
<b>EPAGE (anciennement SMABB)</b>	Titulaire unique pour le collège hors GEMAPI :  Nicolas BACCONNIER
<b>FONCIA</b>	Représentation de la commune en tant que copropriétaire, aux Assemblées générales :  Laurent PASTOR
<b>GIP – DRE</b>	Titulaire : Cécile PUVIS DE CHAVANNES Suppléant : Emilie JULLIEN
<b>GUSP</b>	Représentants : Carole BARBIER Nicolas BACCONNIER Cécile PUVIS DE CHAVANNES Bernadette CACALY Andrée LIGONNET
<b>OSQ OMNISPORT</b>	Titulaire : Alexandre CACALY Suppléant : Mathieu GAGET
<b>PCS – Gestion des risques</b>	Titulaire : Le Maire Suppléant : Andrée LIGONNET

<b>POLE METROPOLITAIN</b>	Mathieu GAGET
<b>SEMCODA / ELLIPSE</b>	Délégué spécial – Assemblée spéciale + Assemblée Générale : Christian BRAYER  Représentant Assemblée générale de Copropriété : Christian BRAYER
<b>SEMIDAO</b>	Représentant aux Assemblées générales + conseil d'administration : Titulaire : Laurent PASTOR Suppléant : Thierry DEGLAINE  Représentant à l'assemblée spéciale des petits porteurs d'action SPL : Laurent PASTOR
<b>SPLA – SARA ELEGIA GROUPE</b>	Représentant permanent Assemblée générale d'actionnaires : Grégory BARTHALAY  Représentant Assemblée spéciale : Grégory BARTHALAY
<b>SICTIAM – Opérateur public de services numériques</b>	Assemblée générale : Titulaire : Thierry DEGLAINE  Suppléant : Christian BRAYER
<b>SMND – Syndicat mixte nord dauphiné (désignation par la CAPI)</b>	Comité syndical : Andrée LIGONNET Mathieu GAGET
<b>TE38 – Territoire d'énergie (anciennement SEDI)</b>	Titulaire : Laurent PASTOR  Suppléant : Nicolas BACCONNIER

**Adoptée à la majorité**

**Par 21 voix contre 6 (M. CICALA, Mme PERRET, Mme VUILLOT, M. CICALA, Mme GAULTIER, M. BERENGUER).**

St-Quentin-Fallavier, le 18/12/2023

Publication et transmission en sous préfecture le 20 décembre 2023 20/12/2023

Identifiant de télétransmission : 038-213804495-20231218-lmc113583-DE-1-1

Le Maire

Mathieu GAGET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à dater de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.